

Vacances scolaires 2017-2018

Retour dès le 4 septembre 2017 à la semaine de quatre jours dans les écoles de Tarascon.

Ce qui va changer pour vos enfants à la rentrée 2017 :

Le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 permettant aux directions académiques d'autoriser le retour à la semaine de quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, sera appliqué dès la rentrée dans les écoles publiques de la commune de Tarascon.

Les enfants de toutes les écoles de la petite section de maternelle au cours moyen 2^e année, auront un nouvel emploi du temps.

Info Parents 04

Lettre d'information aux familles

Cité provençale
Tarascon

Spécial Rentrée
2017 / 2018

Rentrée scolaire 2017

Jour de reprise : **lundi 4 septembre 2017**

Vacances de la Toussaint 2017

Fin des cours : **vendredi 20 octobre 2017**
Jour de reprise : **lundi 6 novembre 2017**

Vacances de Noël 2017

Fin des cours : **vendredi 22 décembre 2017**
Jour de reprise : **lundi 8 janvier 2018**

Vacances de février 2018

Fin des cours : **vendredi 23 février 2018**
Jour de reprise : **lundi 12 mars 2018**

Vacances de printemps 2018

Fin des cours : **vendredi 20 avril 2018**
Jour de reprise : **lundi 7 mai 2018**

Pont de l'Ascension 2018

Il n'y a pas de pont officiel de l'Ascension en 2018

Grandes vacances 2018

Fin des cours : **vendredi 6 juillet 2018**

Emploi du temps de l'écolier à la rentrée 2017/2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie
8h30	École	École		École	École
11h30	Pause Méridienne	Pause Méridienne		Pause Méridienne	Pause Méridienne
13h30	École	École		École	École
16h30	Goûter, garderie ou étude	Goûter, garderie ou étude		Goûter, garderie ou étude	Goûter, garderie ou étude
18h					

Possibilité d'accueil le mercredi à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement "L'Oasis", sur inscription au Pôle Jeunesse.



Madame, Monsieur, Chers parents,

De l'accueil des enfants au centre aéré, en passant par l'organisation de stages sportifs et l'entretien des écoles, les services municipaux sont souvent sur le pont une grande partie de l'été au service de nos petits Tarasconnais. Je veux leur témoigner toute ma reconnaissance et ma confiance pour le travail qu'ils effectuent sur notre ville.

Le retour à la semaine des quatre jours est acté pour la rentrée !

Fermement opposé à la réforme sur les rythmes scolaires mise en place par Vincent PEILLON en 2013, je me suis immédiatement positionné pour l'abandon de cette dernière sur Tarascon, dès que la possibilité m'en fut donnée par Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République. Avant même la notification du décret, nous avons donc organisé un Conseil d'écoles extraordinaire afin de recueillir l'avis des parents d'élèves et des enseignants qui se sont unanimement prononcés pour ce retour à la semaine des quatre jours. Je ne vais pas vous cacher que nous avons saisi la balle au bon pour abandonner cette réforme qui était totalement inefficace pour les enfants et extrêmement coûteuse pour notre commune.

Ainsi, dès le 4 septembre, tous les élèves reviendront à la semaine des quatre jours. Le mercredi, les enfants qui le désireront pourront bénéficier des activités municipales proposées par le Pôle Jeunesse dans le cadre de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement. Je veux remercier le service des Affaires Scolaires pour le travail accompli ces derniers jours.

En route vers l'école de l'avenir !

Parce que le domaine de l'Éducation est une priorité de ce mandat, la municipalité a souhaité inaugurer un grand plan numérique. Ainsi, d'ici la fin du premier trimestre 2018, ce sont 33 classes des écoles primaires de la ville qui seront équipées de matériels de haute technologie permettant de faire entrer toutes les écoles primaires dans l'ère de demain. C'est une véritable chance pour nos écoliers qui bénéficieront des meilleures conditions possibles pour réussir leur cycle d'apprentissage.

Avec le retour à la semaine des quatre jours et le lancement d'un grand plan numérique dans toutes les écoles primaires de Tarascon, je peux vous affirmer que la rentrée 2017 sera placée sous le signe du bien-être et du succès pour nos enfants.

À toutes et tous, parents et enfants, je souhaite un très bel été, annonciateur d'une bonne rentrée scolaire 2017/2018.

Lucien Limousin
Maire de Tarascon

Vice-Président du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération ACCM

À vos agendas ! Périodes d'inscriptions pour la rentrée 2017

Pour les services périscolaires (garderie, cantine, étude) :

• Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 **jusqu'au mardi 29 août 2017.**

Au service scolaire, 1^{er} étage du centre Socio Culturel, quartier Kilmaine.
(dossier téléchargeable sur le site internet de la ville)
Tél : 04.90.91.51.05 ou 04.90.91.75.03

Pour l'école municipale des sports (EMS) :

• Samedi 16 septembre 2017 de 8h à 12h.

• Du lundi 18 septembre au jeudi 21 septembre 2017 de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

• Vendredi 22 septembre 2017 de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tél : 04.90.91.51.34

Pour les mercredis à l'accueil de loisirs sans hébergement :

Pour l'Oasis et le secteur adolescents, les inscriptions se feront directement au Pôle Jeunesse, boulevard Alphonse Daudet.

• À compter du mercredi 9 août 2017 pour les deux parents qui travaillent.

• À compter du mercredi 30 août 2017 pour tous les parents.

Tél : 04.90.91.75.02

Pour les transports scolaires :

• Les dossiers concernant le réseau Enviva qui n'ont pas été rapportés au service scolaire avant le 31 juillet, les inscriptions seront payantes et devront se faire à l'agence Enviva située au 24 Boulevard Clémenceau à Arles.

Les tarifs sont les suivants :

- Du 1^{er} au 30 août 2017 : 10 euros

- Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017 : 20 euros

• Pour les transports scolaires CARTREIZE, les inscriptions peuvent être réalisées en ligne sur : www.transports-scolaires.cg13.fr

• Pour toute demande d'information concernant les dossiers hors ACCM :

Tél : 04.91.57.57.50, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Courriel : transportscolaire13@regionpaca.fr

Notre volonté : Investir pour l'avenir de nos enfants

Un plan numérique pour les écoles primaires de Tarascon

La ville de Tarascon s'est toujours investie dans le développement de politiques éducatives modernes afin d'offrir aux enfants et aux enseignants des outils performants. Dans les années 2000, la mise en place du premier "plan informatique pour tous" a permis d'équiper l'ensemble des écoles de salles informatiques permettant aux élèves des écoles primaires de passer le B2I.

En 2017, grâce à la mise à disposition de moyens technologiques importants, les élèves et les enseignants doivent entrer dans l'univers numérique et multimédia.

Lucien Limousin précise : «Ce plan numérique qui sera inauguré en 2017, doit nous permettre de faire entrer toutes les écoles primaires de la ville dans l'ère de demain. C'est une chance pour nos écoliers qui vont pouvoir bénéficier des meilleures conditions pour réussir leur cycle d'apprentissage. Déjà, au début du mandat nous avons lancé le câblage des écoles Marcel Battle et Marcel Pagnol et réalisé l'interconnexion en fibre optique des groupes scolaires aux réseaux de la Mairie.

En 2015, nous avons également équipé l'ensemble des écoles de copieurs numériques couleurs multifonctions de haute qualité afin que toutes les équipes éducatives puissent numériser leurs supports pédagogiques directement.

En 2017, notre volonté est de doter l'ensemble des écoles primaires en matériel de haute technologie. Notre choix s'est tout naturellement porté sur de magnifiques vidéo projecteurs

interactifs et tactiles et des tableaux blancs triptyques compatibles avec la solution choisie. Ce projet ambitieux nous permettra d'équiper les écoles Marcel Battle et Marcel Pagnol sur le premier trimestre scolaire 2017/2018.

Tandis que les écoles Jules Ferry et Jean Macé seront traitées en avril 2018. Soit un total de 33 classes en comptant les 2 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire car je souhaite que tous les Tarasconnais aient les mêmes chances de réussite. »

Ce projet que nous avons souhaité travailler en collaboration avec le corps enseignant a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme.

Le plan numérique en chiffres :

• Câblage de toutes les écoles : 30 000 €

• Acquisition d'ordinateurs dans toutes les classes : 13 200 €

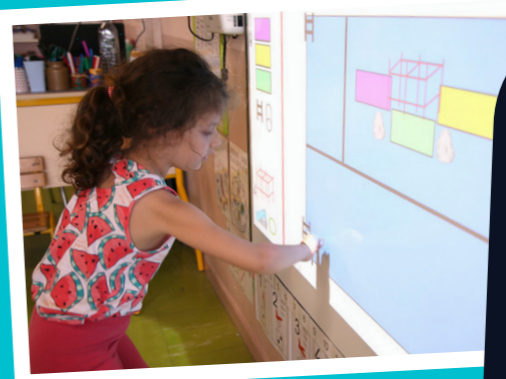
• Acquisition de tableaux blancs : 19 000 €

• Acquisition de vidéo projecteurs : 59 000 €

• Acquisition de photocopieurs numériques multifonctions : 35 000 €

Soit un total de 156 200 € répartis sur les exercices budgétaires 2016-2017 et 2018.

L'ensemble de ce projet est subventionné à hauteur de 60 % par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide au développement de la Provence numérique.



Grâce à ces nouveaux équipements les élèves pourront :

- Numériser un support
- Utiliser les écrans, ordinateurs éteints
- Écrire au stylet
- Rendre l'écran tactile aux doigts
- Utiliser les ressources d'Internet dans toutes les classes
- Visionner des films pédagogiques dans toutes les classes
- Sélectionner des objets et les retravailler avec l'instituteur



L'école change avec le numérique : un des grands axes de la loi de refondation de l'école.

L'utilisation du vidéoprojecteur interactif (VPI) est fortement encouragée par les académies. Il offre des supports variés, riches et de grandes qualités.

Intégrer des VPI dans nos écoles, c'est contribuer à rendre les séances plus vivantes, interactives et motivantes, c'est favoriser l'épanouissement, le développement de la créativité des élèves et leurs implications scolaires.

Le VPI apporte une réelle plus-value à l'enseignement : le tableau traditionnel devient une surface dynamique et interactive permettant de remobiliser les élèves et d'aborder les notions de manière différenciée et donc de veiller aux besoins de chacun.

Nathalie MACCHI
Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et à la Petite Enfance

En projet pour 2018 :

Un projet d'équipement des classes d'écoles maternelles avec des tableaux blancs interactifs est à l'étude pour 2018.

Des dispositifs seront testés dans certaines classes pour trouver la solution la plus adaptée. Dans cet intervalle, la totalité des écoles maternelles est en cours de câblage pour permettre un accès Internet très haut débit.